

Fiche de résultats – Activité bactéricide de base selon la norme EN 1040
sur *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*

1/3

RF01

EUROSAFE 
La sécurité cosmétique  **Micromer**

Directeur d'Etude :

MICROMER SARL
Mme SophieEvelyne JACQ
Technopôle Brest Iroise
224, rue Charles Cadiou
29 200 BREST
Tél : 02 98 05 19 70
Fax : 02 98 05 09 73

Moniteur d'Etude :

EUROSAFE
M. Loïc PENTECOUTEAU
6, rue du Cormier
35 760 SAINT GREGOIRE
Tél : 02 99 23 46 46
Fax : 02 23 25 29 74

ETUDE 6917 / VT 2270

Date de réception :
17 mai 2004

Conditions de stockage :
R.A.S.

Date début expérimentation :
26 mai 2004

Client : MBA

Référence produit :

SOLUTION ANTIBACTERIENNE - MBA/1.006/IB/4.074
Substance(s) active(s) et concentration(s) : Non indiquées

Référence Micromer : Eu2004-01

Référence Eurosafe : 6917/01

Conditions expérimentales :

Méthode d'essai :	Dilution - neutralisation
Neutralisant :	LPT
Concentrations du produit soumises à l'essai :	100%, 50% et 25%
Température d'essai :	20°C ± 1°C
Temps de contact :	1 et 5 minutes
Température d'incubation :	37°C ± 1°C
Souches testées :	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> : ATCC 9027 <i>Staphylococcus aureus</i> : ATCC 6538

Résultats des essais :

voir tableaux 1 et 2

Conclusion :

Concentration du produit (*)	100%		50%		25%	
	1'	5'	1'	5'	1'	5'
<i>P. aeruginosa</i>	+	+	+	+	+	+
<i>S. aureus</i>	-	+	-	+	-	+

(*) Conformément aux directives de la norme, les produits testés subissent une dilution lors de l'ajout de l'inoculum ; cette dilution se traduit par des concentrations finales respectivement de 80%, 40% et 20%.

Conformément à l'EN 1040 (février 1997), le produit « 6917/01 : SOLUTION ANTIBACTERIENNE - MBA/1.006/IB/4.074 » présente une activité bactéricide vis-à-vis des souches référencées de *Pseudomonas aeruginosa* (ATCC 9027) et *Staphylococcus aureus* (ATCC 6538) après 5 minutes de contact.

Remarques :

- Une activité bactéricide, conforme à la norme, est observée sur *P. aeruginosa* dès le temps 1 minute.
- Une activité bactéricide, avec un abattement de l'ordre de $5 \cdot 10^4$ est notée sur *S. aureus* pour le produit testé brut ; le seuil de validation de la norme est fixé à 10^5 .

Pour qualifier le produit comme antiseptique et/ou désinfectant chimique pour un usage donné, il sera évalué à l'aide d'essais normalisés supplémentaires correspondant à son usage prévu.

Saint Grégoire, le 7 juin 2004.

Moniteur d'Etude
LOÏC PENTECOUTEAU